



NF Habitat RGE Rénovation Maison avec labels énergétiques

Dernière mise à jour : le 24 mars 2017 par CEQUAMI

Délivré par :

CEQUAMI (certification)

accréditation n° 5-0047

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

Ce signe bénéficie de la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Pour connaître la liste des professionnels proches de chez vous, consultez [l'annuaire des professionnels RGE](#)

Domaine d'application :

Maisons individuelles

Domaine d'application détaillé, portée du signe :

Sur la base de la qualité de l'organisation du Professionnel de la rénovation, les caractéristiques certifiées portent sur :- la qualité des services et de l'information délivrée au client- la qualité technique de la maison › Qualité de vie : Qualité de l'air intérieur -Sûreté et sécurité - Qualité de l'eau - Fonctionnalités du logement - Qualité acoustique Confort hygrothermique - Confort visuel, Confort olfactif› Respect de l'Environnement : Performance énergétique avec les labels : HPE rénovation, Rénovation 150, BBC-effinergie rénovation, effinergie rénovation - Réduction des consommations d'eau - Ressources matières - Déchets, Pollution› Performance économique : Durabilité de la maison - Maîtrise des consommations et des charges - Valeur matérielle

Critères de confiance :

Contrôles de la qualité du bâtiment	Audit sur dossier transmis à l'organisme Audit sur site ou chantier systématique
Contrôles du niveau de performance du bâtiment	Vérification de l'autocontrôle Délivrance d'une attestation après contrôle du bâtiment
Prise en compte de la satisfaction client	oui
Suivi annuel des titulaires de la marque	non

Contrôle de la qualité des services associés	Audit documentaire des documents d'organisation transmis Audit de dossier par sondage
Suivi annuel de la qualité des services associés	oui
Service associés : prise en compte de la satisfaction client	oui
Vérification des assurances requises par l'activité concernée	oui
Vérification annuelle des assurances	oui
Vérification de l'existence légale du professionnel	oui
Vérification annuelle de l'existence légale du professionnel	oui
Traitements des réclamations ou recours formulés auprès de l'organisme	Existence de procédures relatives aux réclamations

Caractéristiques détaillées :

Famille de signe	Biens
Type de maître d'ouvrage	Une entreprise
Cadre de référence	Référentiel NF Habitat Rénovation Maison dont le référentiel du label concerné. Cette certification relève du Code la Consommation.
Dossier	Dossier de demande d'admission complété et accompagné des documents demandés. Recevabilité sur la base du dossier adressé par le professionnel. Contrôle de cohérence pour le label demandé.
Examen	
Audit	Audit d'admission qui a pour objet d'évaluer l'organisation (fonctionnement, procédures) et le respect des exigences du référentiel. Vérification sur chantiers en cours permettant d'évaluer la qualité technique des réalisations et le label demandé.

Modalités de décision d'attribution	Délivrance du droit d'usage de la marque NF Habitat RGE : certificat délivré ou non suite à l'analyse du dossier de demande et du rapport d'audit et de vérifications de chantiers en cours et éventuellement, à l'avis du Comité d'Application. Attestation de label délivré à la maison. Composition : Président, 2 Vice-présidents (AFNOR Certification et CEQUAMI), Collège Titulaires, Collège Bénéficiaires/Consommateurs, Collège Filière Construction, Collège Organismes Techniques et Personnalité qualifiée
Durée de validité (en mois)	48
Modalités de suivi	Audit de suivi : 24 mois après l'admission puis tous les 24 mois jusqu'au renouvellement. Vérifications sur chantiers en fonction de la production annuelle (à minima 3 chantiers vérifiés en 24 mois). Déclaration mensuelle à CEQUAMI des contrats signés, des chantiers démarrés et des travaux réceptionnés. Enquêtes de satisfaction réalisées auprès des clients. Suivi d'actions correctives (si nécessaire)
Périodicité du suivi (en mois)	24

@ Agence Qualité Construction 2019.

1001signes.qualiteconstruction.com